Envoyé en préfecture le 11/09/2026
Reçu en préfecture le 11/09/2026
Publié le
ID : 022-212201016-20260903-DEL_2026_74-DE

DEPARTEMENT
DES COTES D'ARMOR

ARRONDISSEMENT
DE LANNION

Nombre de membres
en exercice : 15

Date de la convocation :
Le 27 août 2026

Date d'affichage :
Le 27 août 2026

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté-Egalité-Fraternité

COMMUNE DE LANGOAT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du 03 septembre 2026

L'an deux mil vingt-six, le trois septembre à dix-neuf heures
Le Conseil Municipal de la Commune de LANGOAT, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur DELISLE Hervé, Maire.

Présents : M. DELISLE Hervé, Mme SIMON Sophie, M. BOULANGER Jean-François, Mme MONTREER Muriel, M. DEVRIESE Raphaël, Mme GLORION Maryvonne, Mme BELLEC Carine, M. LE GOFF Didier, Mme LE ROUX Soizic, M. GUINIO Kevin, Mme MORVAN Prescilia, Mme TREMEUR Julie.
Absents excusés : M. BOIREAU Thomas, Mme L'ANTHOEN Virginie, M. BONNIEC Lucas.
Mme L'ANTHOEN Virginie a donné procuration à Mme TREMEUR Julie
M. BONNIEC Lucas a donné procuration à M. DELISLE Hervé

Mme MORVAN Prescilia est nommée Secrétaire de Séance.

BONS D'ACHAT MISSIONS ARGENT DE POCHE

Monsieur Le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal la mise en place de l'opération « Mission argent de poche » proposée cet été aux jeunes de la Commune et leur présente un compte rendu des réalisations effectuées dans le cadre de ces missions.

Considérant le travail fait et la bonne volonté mise par les jeunes pour mener à leur terme les différentes tâches proposées, Monsieur Le Maire propose au Conseil Municipal de leur offrir en remerciement un bon d'achat à la FNAC ou au Centre LECLERC.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DONNE** un avis favorable à cette proposition,

- **AUTORISE** le Maire à commander 10 cartes cadeaux d'une valeur de 25 euros chacune qui sera remise à chaque jeune ayant participé à l'opération « Argent de Poche ».

FAIT ET DÉLIBÉRÉ LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS
Pour extrait conforme,

Le Maire
H. DELISLE



La secrétaire de séance
P. MORVAN

